

France – Génocide des Tutsis au Rwanda : François Léotard demande la levée du secret défense

Pierre Boisselet

Jeune Afrique, 30 juin 2014

François Léotard, ex-ministre français de la Défense au moment du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, s'est prononcé en faveur de la levée du secret défense des archives, au cours d'un colloque organisé par l'association RBF France - Forum de la mémoire. Il a en outre reconnu que l'opération turquoise avait pour objectif de soutenir les Forces armées rwandaises.

François Léotard, ex-ministre français de la Défense au moment du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, s'est prononcé en faveur de la levée du secret défense des archives, au cours d'un colloque organisé par l'association RBF France - Forum de la mémoire. Il a en outre reconnu que l'opération turquoise avait pour objectif de soutenir les Forces armées rwandaises.

C'est la surprise d'un débat très attendu. François Léotard, ministre français de la Défense au moment du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, s'est prononcé pour la levée du secret défense sur les archives de l'armée française à cette époque.

« Nous pouvons aller le demander à [Jean-Yves] Le Drian », l'actuel

ministre français de la Défense, a-t-il même proposé à Bernard Kouchner, ancien ministre français des Affaires étrangères, à qui il était opposé.

Le statut d'ancien ministre de la Défense ne confère aucun pouvoir particulier à Léotard pour obtenir cette décision. Mais il donne un poids particulier à une demande qui était, jusque-là, portée par des associations et ONG, notamment de rescapés, critiques du rôle de l'armée Française au Rwanda en 1994. Il est le premier haut responsable français de l'époque à s'exprimer en ce sens.

« *Je joindrais mes efforts, bien sûr aux victimes, aux enfants et parents de victimes, mais aussi à toutes les associations qui le souhaitent, pour que toutes les archives soient ouvertes, publiées, a-t-il précisé devant des journalistes au sortir du débat. Nous avons déjà les archives du conseil restreint de l'Élysée. C'est à mon avis une grande première dans l'histoire politique française. Il faut également celles du ministère de la Défense, celles des instructions qui ont été données aux unités. Je les assume, encore une fois (...)* Mais je ne laisserai jamais ternir la réputation d'une force militaire qui s'est trou-

vée engagée toute seule [...] dans une opération extrêmement délicate, qui a sauvé des dizaines de milliers de vies humaines. »